du gouvernement présente son projet à Winnipeg, devant les journalistes, ou encore ce qu'il a fait avant même de le présenter au cabinet. Là-dessus, il peut avoir consulté les députés du parti libéral avant de le présenter à la Chambre, mais quand il a consulté ses collègues, ses amis ou les députés de son parti, tout était décidé. En cela, je crois bien que l'honorable député d'Argenteuil-Deux-Montagnes m'approuve et que même s'il avait formulé des objections, comme nous l'avons fait, il n'y avait aucun changement à effectuer; c'était celui-là, et il fallait être en faveur.

M. Boulanger: Répondez à ma question!

Je tiens à répéter, encore une fois...

M. Vincent: L'honorable député de Mercier a-t-il une question à poser?

M. Boulanger: J'en ai posé une tout à l'heure et vous n'y avez pas encore répondu.

M. Vincent: Monsieur l'Orateur, n'ayant pas entendu la question, je ne puis y répondre.

Encore une fois, je tiens à répéter ceci: Il y a, à l'heure actuelle, des députés du parti libéral qui ne parleront pas sur cette question de drapeau. Ils ne parleront pas, non plus, sur la deuxième partie de la résolution.

Je voudrais leur dire ceci: Il serait de beaucoup préférable que vous disiez ce que vous avez à dire ici, à la Chambre, au lieu d'aller faire toutes sortes de déclarations dans la province de Québec, lors des prochaines élections fédérales, pour soulever une partie de la population contre l'autre.

Je dis cela, monsieur l'Orateur, parce qu'à l'heure actuelle, nous rencontrons des organisateurs et des députés de ce parti qui nous demandent, à nous, comme l'a fait l'honorable ministre du Commerce, l'autre jour: Qu'allez-vous faire pour vous faire élire dans la province de Québec, si vous êtes contre le trifolié?

Mais cela ne veut pas dire que nous sommes contre le drapeau distinctif! Je dois leur dire ceci, par exemple: Ce n'est pas en arborant un drapeau qu'on va régler tous les problèmes auxquels nous devons faire face, à l'heure actuelle, dans la province de Québec. Cela a rapporté des fruits pendant trente ans, lorsqu'on parlait de la conscription, mais maintenant, les cultivateurs et les ouvriers veulent qu'on se tourne du côté économique, et non seulement du côté sentimental.

J'ai même invité un groupe de députés à venir passer chacun une semaine dans mon comté, lors des prochaines élections, et de parler du drapeau. Moi, durant ce temps,—la population de mon comté connaît mon opinion à ce sujet—je parlerai d'autres choses qui revêtent une plus grande importance.

Ce qui se passe, dans la province de Québec, c'est que la population constate justement que durant trop longtemps, au Parlement

fédéral, nous avons discuté de questions de sentiment, seulement pour lui lancer de la poudre aux yeux, et que nous avons oublié de faire notre devoir en ce qui concerne les questions économiques.

Je voudrais citer, de mémoire, une partie d'un discours prononcé par l'honorable Arthur Sauvé, ancien ministre fédéral et père du regretté Paul Sauvé, ancien premier ministre de la province de Québec. Parlant aux élèves du collège de l'Assomption, en 1931 ou 1932, il disait: «Si nous voulons parler de politique dans la province de Québec, nous devons soulever les sentiments—c'est ce que les libéraux d'alors faisaient—et lorsque dans d'autres provinces, nous devons parler de politique, nous devons discuter arguments à l'appui.

Eh bien, je crois que ce temps est révolu, dans la province de Québec, comme dans les autres. Si nous voulons discuter de politique, employons des arguments et cessons d'évoquer une question de sentiment et de dire aux députés: «Parce que vous êtes contre le trifolié, même si vous êtes en faveur d'un drapeau distinctif, vous allez vous faire battre lors des prochaines élections».

Eh bien, moi, je suis et je serai toujours en faveur d'un drapeau national distinctif. Je serais heureux que le très honorable premier ministre de ce pays se décidât enfin à convoquer le comité de la Chambre. Nous discuterions pendant quelques semaines et un modèle qui serait accepté par toute la population, ou du moins par la grande majorité de la population.

Si le comité est convoqué, je m'engage moi-même à proposer le modèle que je suggérais tout à l'heure, pour faire comprendre à tous les députés du Canada qu'en conservant ce que signifient les antécédents de chaque race, nous aurons un drapeau qui unira et cimentera davantage deux groupes, bref qui ne les désunira pas.

De plus, si, en dernier lieu, il me faut me battre pour faire changer les trois feuilles d'érable pour une seule, comme on voit sur ce drapeau, surtout de la couleur qui signifie un Canada en croissance, un Canada uni qui peut être composé de deux races—pas seulement peut être mais qui est composé de deux races distinctes et formant un grand Canada, un tout,—je me battrai pour que ces trois feuilles d'érable soient remplacées par une seule feuille d'érable.

S'il nous est impossible de faire comprendre au premier ministre que son drapeau trifolié, à feuilles d'érable rouges, ne sera pas accepté avec beaucoup d'entrain dans les milieux canadiens, nous devrions être capables de lui faire comprendre que ce n'est pas tout d'arriver et de dire à la population: Voici un drapeau distinctif, ne vous occupez